

CCAS : compréhension, rôle et contrôle des élus d'opposition

« Maîtrisez les rouages de l'action sociale pour exercer un mandat de contrôle efficace »

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un Établissement Public Local aux règles spécifiques. Pour un élu d'opposition, il est crucial d'en comprendre les subtilités juridiques et budgétaires afin de ne pas subir les décisions, mais de devenir un acteur vigilant et force de proposition au service de la solidarité locale.

Repères Clés

-  **Public** : Exclusivement réservé aux **élus locaux d'opposition** (minoritaires).
-  **Prérequis** : Aucun.
-  **Durée** : 03 heures
-  **Lieu** : En ligne
-  **Effectif** : 3 à 12 participants

Objectif Pédagogique

- Maîtriser le cadre juridique (Code de l'Action Sociale et des Familles) du CCAS.
- Décoder le fonctionnement paritaire et le mode de désignation du Conseil d'Administration.
- Analyser les flux financiers entre la commune et le CCAS (subventions, conventions).
- Identifier les leviers de contrôle pour l'élue minoritaire au sein de l'instance.

Programme de la formation

Module 1 — L'Architecture Juridique du CCAS

- Spécificités de l'EPL : Comprendre l'autonomie du CCAS vis-à-vis de la mairie.
- Le Conseil d'Administration : Règles d'élection, principes de parité et obligations des membres.
- Le Code (CASF) : Synthèse des textes incontournables pour faire respecter vos droits.

Module 2 — Enjeux Financiers & Solidarité

- Budgets & Subventions : Analyser les échanges financiers et la gestion des ressources.
- Missions de solidarité : Aide sociale légale vs aide sociale facultative (le champ d'action politique).
- Analyse des rapports : Apprendre à lire entre les lignes des Rapports sur l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

Module 3 — Posture & Stratégie de l'Élu d'Opposition

- Jeux de pouvoirs : Décrypter les interactions entre la municipalité et le CCAS.
- Action concrète : Comment être efficace en commission et peser sur les délibérations.

Réseau local : Interactions avec les autres organismes du secteur social.

Méthodes et Évaluations

- **Cas Pratiques** : Mise en situation réelle à partir de comptes rendus et de rapports de besoins sociaux.
- **Partage d'expériences** : Échanges sur les difficultés spécifiques rencontrées en tant qu' élu minoritaire.
- **Évaluation** : Quiz de validation, entretien collectif et questionnaire de satisfaction.
- **Livable** : Attestation de formation AELO.

Financement de votre formation

Contactez **Lydia RABEHI** pour un devis sur mesure :  **04 30 44 83 04** |  lydia.rabehi@aelo.info

- **Financement via le DIF élus** : Chaque élu dispose d'un Droit **Individuel à la Formation (DIF)**, financé par la Caisse des Dépôts et accessible aux élus indemnisés ou non. Il permet de suivre des formations liées au mandat ou à la réinsertion professionnelle (jusqu'à 6 mois après la fin du mandat).
- **Financement par la collectivité** : Les formations des élus sont une dépense obligatoire pour la collectivité, comprenant les frais d'enseignement, de transport, d'hébergement et de restauration.
- **Personnel financier** : Règlement direct possible.

Accessibilité et Inclusion

Chez AELO, nous nous engageons à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et adapté à chaque situation.

Votre interlocutrice dédiée

Pour toute question ou besoin spécifique, notre référente handicap est à votre écoute pour co-construire votre parcours de formation :

- **Céline BONVALOT**
-  06 20 78 39 50
-  celine.bonvalot@aelo.info